

**Discours de M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

Éloge funèbre de M. François André

Mardi 10 novembre 2020 à 17h00 - Hémicycle

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames et messieurs les ministres,

Mesdames et messieurs les députés, mes chers collègues,

Le 11 février dernier, nous perdions un collègue exemplaire. François André, qui a lutté jusqu'au bout contre un mal implacable, finissait par succomber, dans la nuit, à seulement cinquante-deux ans. Quelle tristesse !

Lui pourtant n'était pas un homme triste, mais un citoyen libre dont chacun ici appréciait l'humour et cette sorte de malice bien à lui avec laquelle il savait exprimer ses convictions, aussi bien que son amitié.

Enfant de la Bretagne, de toute la Bretagne, il est né à Pontivy, dans le Morbihan, mais c'est à Rennes qu'il a grandi et c'est dans ce département de l'Ille-et-Vilaine qu'il a conquis le suffrage de ses concitoyens.

Dès l'âge de dix-neuf ans, il s'engage en politique. Après les manifestations étudiantes de 1986, il rejoint le Parti socialiste, où il milite à sa manière : avec sérieux, constance et dévouement.

Le jeune homme, déjà, est remarqué pour son sens de l'écoute, sa bienveillance, sa capacité de travail aussi. Edmond Hervé décide de lui donner sa chance. En 2001, François André est ainsi élu conseiller municipal de Rennes et tout de suite c'est lui qui est choisi comme adjoint au maire chargé des Sports. Réélu en 2008, il devient adjoint aux Finances, faisant à ce poste

l'apprentissage de ces dossiers complexes qu'on épluche avec concentration, tôt le matin, tard le soir, pour trouver des solutions, au service de la collectivité.

Car François André était un humaniste en même temps qu'un réaliste. Homme de gauche, social-démocrate dans l'âme, il voulait faire reculer l'injustice et promouvoir le progrès social, non par des incantations, mais par des réalisations concrètes et des financements sûrs.

C'est ce qu'il a fait au sein du conseil municipal de Rennes, mais aussi au conseil général d'Ille-et-Vilaine, où il est élu en 2008. Vice-président chargé de la Solidarité, c'est avec ces mêmes qualités de rigueur et d'humanité qu'il s'efforce d'améliorer le sort des plus fragiles : les personnes âgées, car il n'est pas de société juste sans lien entre les générations, et les personnes en situation de handicap, dont il voulait rendre tous les droits effectifs.

Issu d'un milieu modeste, il était l'élu des classes populaires, dont il avait conservé la simplicité, l'empathie, la drôlerie aussi : son œil rieur et attentionné traduisait toute l'authenticité de sa démarche militante.

En 2012, François André est élu député et siège au sein du groupe Socialiste. Hostile au cumul des mandats et cohérent avec lui-même, il démissionne du conseil municipal et renonce à la vice-présidence du conseil général d'Ille-et-Vilaine. Comme il l'a promis à ses électeurs, François André veut pouvoir s'investir à plein dans ses nouvelles fonctions de législateur.

Membre de la commission de la Défense, ce travailleur infatigable découvre de nouveaux dossiers, que bientôt il maîtrise à la perfection. Ce nouvel engagement, au service de nos armées, fera de lui un colonel de la réserve citoyenne.

En 2017, il soutient le candidat Emmanuel Macron dès le premier tour de l'élection présidentielle et c'est dans cet esprit qu'il se présente aux législatives pour un second mandat.

François André n'en reste pas moins ce social-démocrate qu'il a toujours été, aussi choisit-il de siéger comme apparenté, et non comme membre du groupe majoritaire. Ce sens de la nuance exprime bien, je crois, le caractère sincère et scrupuleux de notre ancien collègue.

Il l'avait écrit dans sa profession de foi, il voulait « rénover la vie démocratique et renouer la confiance entre les citoyens et les élus ». De toutes ses forces, il l'a fait, donnant l'exemple d'un député au travail qui maintient un lien fort et profond avec sa circonscription et ses habitants.

Ainsi, quand il a su que la maladie allait miner sa vie, François André n'a pas seulement pensé à lui-même : il a eu le cran d'en parler publiquement, d'en informer celles et ceux qui lui avaient fait confiance et qui, comme nous aujourd'hui, le pleurent.

Ce mandat pourtant que la fatalité allait amputer, il l'a rempli jusqu'au bout, avec ce sens du devoir et cette éthique de l'effort que, tous ici, nous saluons.

Moins d'un mois avant sa disparition, malgré la fatigue des traitements, malgré ses souffrances, il s'exprimait encore en commission des Finances, au sujet des « obligations vertes » émises par les collectivités locales. Je parlais au début d'un député exemplaire, vous voyez que l'adjectif n'était pas usurpé.

Élu et réélu en même temps que lui, je l'ai bien connu, j'ai aimé sa manière de concevoir la politique, non comme un métier, mais comme l'une des passions de la vie ; je sais que nous sommes ici nombreux à l'avoir côtoyé, estimé.

Oui, l'Assemblée nationale gardera en mémoire son humilité, sa disponibilité, sa responsabilité qui allaient de pair avec un amour profond de la République et du débat démocratique. Aujourd'hui, François André nous manque.

Je pense à sa famille et à ses amis, à ses proches, à celles et ceux qui ont milité ou travaillé à ses côtés. Au nom de tous les députés de l'Assemblée nationale et en mon nom personnel, je leur présente mes condoléances les plus attristées.

Je donne la parole à M. Jean-Yves Le Drian ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.